

M. G. Papineau  
"b. l. i. No. 1"

B103/E/30/4R

974  
C697 - 2



VOL. 3.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE, P. Q., VENDREDI. 1 OCTOBRE 1875.

No. 1.

**LE COLLEGIEN.**

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

**PRIX**

Pour dix mois.....\$ 1 00  
" (États-Unis).....1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,  
**LOUIS LUSIER,**  
Collège de St. Hyacinthe.

**UNE QUESTION JUGÉE**

*Roma locuta est. causa finita est.*

Au commencement d'Avril, 1875, Pie IX adressait à Mgr. d'Avanzo, le Gaume Italien, le bref que nous reproduisons en tête de la première livraison de notre petit Collégien.

Mgr d'Avanzo, l'illustre évêque de Calvi et Teano, a publié récemment, dit la *Voce della Verità*, une magnifique lettre adressée aux professeurs de son séminaire diocésain, au sujet de l'enseignement simultané des auteurs chrétiens et païens. L'histoire de la poésie chrétienne mise en parallèle avec la poésie païenne y est développée avec une sûreté de doctrine, une clarté et une éloquence admirables. De nombreux exemples mettent en relief les divers genres et les rythmes divers de la poésie chrétienne.

A la réception de ce travail, Notre Saint Père le Pape a adressé au savant évêque le bref suivant :

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

L'empressement avec lequel le monde catholique a accueilli le bienfait du Jubilé que Nous avons décrété, Nous fait espérer avec confiance qu'il produira, par la grâce divine, les fruits les plus abondants.

Les sentiments de joie que vous Nous expri-

mez à ce sujet, Nous ont été très agréables, et Nous les offrons à Dieu afin qu'il accorde à vos diocésains une récompense proportionnée au bonheur que vous éprouvez.

Nous avons aussi reçu avec le plus grand plaisir la lettre où vous traitez de l'enseignement de la langue latine. Vous y vengez avec une grande érudition l'honneur de la latinité chrétienne, que beaucoup accusent d'être une corruption de l'idiome antique. Il est de toute évidence que la langue, c'est-à-dire l'expression des idées, des mœurs et des usages publics, a dû s'enrichir de formes nouvelles lorsque le Christ eût donné au monde la loi qui, en élevant l'esprit humain et en le tournant vers les choses spirituelles, imposait au langage un changement d'autant plus nécessaire qu'il avait été plus longtemps imprégné du génie d'une société charnelle uniquement occupée des choses temporelles.

Ces observations ressortent spontanément des monuments de tous les siècles de l'Église que vous avez habilement recueillis : en plaçant sous les yeux la naissance d'une forme nouvelle, son progrès et sa beauté, ils font voir en même temps que la coutume constante dans l'Église a été d'enseigner la langue latine à la jeunesse en lui présentant à la fois les auteurs sacrés et les auteurs profanes. Votre travail, en apportant une lumière nouvelle sur une question déjà tranchée, dirigera plus efficacement les instituteurs de la jeunesse dans le choix des écrivains dont les œuvres doivent être mises sous les yeux des élèves. Nous souhaitons ce succès à votre œuvre.

En attendant, comme gage de la faveur divine et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout Notre cœur à vous, véné-

rable frère, à votre clergé et à votre epuple, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 1er avril 1875, la vingt-neuvième année de notre pontificat.

### PIE IX, PAPE.

On remarquera les points suivants :

1. L'honneur de la latinité chrétienne est vengé. Contre qui ? Peu importe en ce moment. Il devient de plus en plus difficile de prophétiser la barbarie comme une conséquence à craindre de l'introduction des auteurs chrétiens.

2. La méthode dite chrétienne, l'explication simultanée des auteurs sacrés et des auteurs profanes, a été la coutume constante dans l'Eglise. L'exclusion de la latinité chrétienne est donc une invention relativement moderne.

3. La question des classiques chrétiens est, dit le St. Père, une question déjà tranchée. La méthode chrétienne doit désormais diriger " plus efficacement les instituteurs de la jeunesse dans le choix des écrivains dont les œuvres doivent être mises sous les yeux des élèves. "

Et le Pape ajoute : *Nous souhaitons ce succès à votre œuvre.* Impossible après cela de nier que " Roma locuta est " sur cette grande question. Tous les Catholiques diront-ils : " Causa finita est " ?

### Le Pape et le Précieux Sang.

On sait que Pie IX, au retour de son exil à Gaëte, a établi la fête du Précieux Sang, qui se célèbre le premier dimanche de Juillet, en déclarant dans le décret d'institution que la dévotion au Sang Rédempteur rendait la foi plus vive, l'espérance plus ferme, la charité plus ardente ; et dans son allocution du 1er Janvier 1870, il a dit : Mettez une goutte du sang divin sur votre cœur, et ne craignez rien.

Les religieuses du Précieux Sang ont cru être agréables au Souverain Pontife en lui offrant une pièce de vers, composée par une sœur de leur communauté sous ce titre : *le Pape et le Précieux Sang.* Mr. le Supérieur du Séminaire, leur directeur spirituel, avec l'autorisation de feu Mgr Charles LaRocque a écrit au Cardinal Franchi, Préfet de la Propagande, en le priant de présenter au Pape cette poésie pour la fête du premier dimanche de Juillet. Son Éminence a bien voulu acquiescer à ce désir. Et dans une lettre qu'Elle a adressée à M. le Supérieur, Elle lui dit que dans une audience que lui a donnée Sa Sainteté, la veille de la fête du Précieux Sang, elle lui a présenté cette pièce de vers qu'Elle qualifie de poème remarquable, que Pie IX l'a reçue avec un très-grand plaisir et qu'il donne très-affectueusement sa bénédiction apostolique à M. le Supérieur lui-même, et à la sœur qui a composé cette poésie.

Voici le texte latin de cette lettre :

### ADMODUM REVDE DOMINE

Una cum Dominationis Tuæ literis, diei 9 proxime elapsi mensis Junii, accepi nuper egregium poema à quâdam sorore Communitatis Pretiosissimi Sanguinis quæ in ista extat Diœcesi, conditum. Porro cum idem poema SSmô Dnô Nro exhibitum fuerit in audientia diei 3 hujus mensis, Sanctitas Sua illud libentissime excepit, atque apostolicam benedictionem tum Tibi, tum præditæ Sorori peramanter impertiri dignata est. Quæ Tibi significans precor Deum ut Tibi fausta quæque largiatur.

Romæ ex Aed. S. C. de P. Fide die 12 Julii, 1875.

Dom. Tuæ

Addictus

Alex. Card. Franchi Præf.

Admod. R. D. J. S. Raymond

Vic. genlî Diœcesis Sti. Hyacinthi  
St. Hyacinthe.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, qui ont déjà apprécié quelques morceaux poétiques de la religieuse susdite, en reproduisant quelques strophes de la poésie offerte à Sa Sainteté, laquelle contient 410 vers.

O Christ, réveille-toi ; commande à la tempête  
Les flots te sont soumis !  
Ne laisse plus mugir sur une auguste tête  
Tant de vents ennemis.

Ton Sang l'a consacré d'une onction divine,  
Cet Élu du Très-Haut que ta bonté destine  
A nous transmettre ses bienfaits ;  
Que ce Sang soit toujours sa puissance première,  
Sur ses limpides flots que la barque de Pierre  
Enfin touche au port de la paix.

Sang d'un front radieux que l'épine acérée  
En flots douloureux fit jaillir,  
Adoucis pour son front la tiare sacrée,  
Couronne digne d'un martyr !

Sang que les mains du Christ ont versé sur le  
monde  
Empourpre cette main dont l'amour nous inonde  
de

Des bénédictions des Cieux ;  
Sang des pieds transpercés, rends ses pieds intrépides,

M. G. Papineau  
" b o i s "

Qu'ils soient beaux et légers, et toujours plus rapides,

Dans leur parcours victorieux.

Sang divin de l'épaule à la croix asservie,

Soutiens-le dans ses grands combats

Allége le fardeau qui pèse sur sa vie

Et donne la force à son bras.

Sang bouillonnant d'amour écoulé sous la lance,

Laisse dans tes flots purs sa coupe de souffrance

Perdre son amère saveur.

Sang précieux, rends-lui la gloire qu'il te donne,

Prolonge encor ses jours et que Dieu les couronne

D'un soir éclatant de splendeur.

Pontife qui bénis et la ville et le monde

Dans de majestueux accents,

Oh ! daigne aussi lever ta main toujours féconde

Sur d'humbles vierges, tes enfants.

Bénis le sénévé du céleste Evangile,

Ce nouvel arbrisseau qui sur un sol fertile,

A germé dans le Sang divin ;

Bénis le Canada, terre de foi vivante,

Etouffé à son début l'erreur envahissante

Qui voudrait croître dans son sein.

Honneur à ton grand nom que bénira l'histoire !

Hommage à tes douces vertus !

Triomphe, ô Père Saint, qu'une nouvelle gloire

Te vienne du Sang de Jésus.

Nos cœurs, liés à Toi d'une invincible étreinte,

Veulent vivre et mourir dans l'Église *une et*

*sainte,*

Gardienne de la vérité ;

Dans ta seule parole est la vie éternelle,

Nautonnier pour les Cieux, rien hors de ta

nacelle

N'arrive à l'immortalité !

LE COLLEGIEN A SES AMIS

Les vacances sont finies, elles ont duré ce que durent les meilleures choses,

l'espace d'un matin.

Après le repos le travail. Dans ses courses de vacances, le Collégien a rencontré beaucoup d'amis qui l'ont invité à venir les voir encore tous

les quinze jours, comme par le passé. Quoique reconnaissant pour tant d'aimable bienveillance il n'osait pas trop s'engager; étant mineur et sous puissance de tuteur et de subrogé tuteur, il lui fallait consulter, prier et obtenir permission pour sortir au loin. D'ailleurs nos amis savent que les premiers jours après la rentrée sont trop complètement remplis de travaux d'installation, par les reminiscences des deux derniers mois et par les graves occupations de la retraite, pour songer aux visites, même chez des amis aussi rangés et exemplaires que le sont Messieurs les patrons du Collégien.

Nous commençons une nouvelle année sous des auspices qui nous permettent d'espérer beaucoup, quoique nous n'osions rien promettre au delà de ce que nous avons accompli déjà. Mais nous tâcherons au moins de faire autant que par le passé pour pouvoir prouver notre désir d'être utiles et mériter un peu le bon accueil qu'on nous a toujours fait.

Nous n'avons donc pas de nouveau programme à offrir. Nous ne pouvons que promettre d'apporter tout le zèle possible à la mise en pratique du programme que nous avons naguères donné.

La bienveillance de nos amis anciens nous encourage à leur adresser le Collégien encore cette année, dans l'espoir qu'ils le reverront avec plaisir ! Puisse-t-il être pour eux un agréable écho des jours de leur jeunesse ! Puisse-t-il, dans le cours de cette nouvelle année qui s'ouvre devant lui, réussir à faire quelque bien dans la très-petite sphère, où il est destiné par nature à se mouvoir ! Pour répondre à des suggestions aussi honorables pour nous qu'elles témoignent de bienveillance chez ceux qui les ont faites, nous adressons notre petite feuille à plusieurs personnes que nous serions heureux de compter au nombre de nos abonnés. Il leur sera facile de nous faire savoir si elles agrément nos visites. Le montant de la souscription, qui n'est que d'une piastre, nous sera une réponse affirmative, s'il nous est expédié.

Peut-être qu'avec le secours de nos abonnés anciens et nouveaux, nous parviendrons à faire du Collégien une publication qui rendra un jour de véritables services à la bonne cause.

## AVIS

Notre Journal est expédié franc de port et l'abonnement reste le même que l'an dernier, parce que nous espérons que nos abonnés, comme par le passé, nous feront tenir le montant de leur souscription sous le plus court délai possible.

Toute personne qui ne renverra pas le présent Numéro du Collégien sera mise au nombre des abonnés à ce Journal, et considérée comme endettée envers l'administration de la somme d'une piastre.

## SERVICE

Jendredi, 7 Octobre à neuf heures il y aura, dans la chapelle du Séminaire, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Mgr. Charles Larocque.

Les membres du Clergé sont respectueusement priés d'y assister.

## PETITES NOTES SUR LE SYLLABUS

DU POUVOIR DE L'ÉGLISE  
SUR LES CHOSES TEMPORELLES

La proposition XXIV du Syllabus, condamnée comme les autres par le St. Siège, nie à l'Église " aucun pouvoir temporel direct ou indirect. " On a rappelé ( voir Collégien, No 19, 20 ) en quoi consistent ces deux pouvoirs, et l'on a donné quelques unes des raisons qui militent en faveur de l'existence, en général, d'un *droit donné à l'Église* par Jésus-Christ sur les choses temporelles en tant que celles-ci ont un rapport nécessaire avec la fin spirituelle. Ce pouvoir, quoique spirituel de sa nature, s'exerce toutefois ou peut s'exercer par des actes temporels, et sous ce rapport il peut être désigné sous le nom de *pouvoir temporel* de l'Église. Ces *actes temporels* sont nombreux ; V. G. : annuler les lois civiles, prononcer la sentence de déposition contre un souverain, condamner à la prison, à l'amende, &c. &c.

Certains auteurs ont donné de ce pouvoir temporel de l'Église une explication qu'il faut remarquer. L'Église, a-t-on dit, n'a pas sur les choses temporelles un pouvoir qui lui permette d'agir sur ces choses par des actes temporels comme ceux qu'on mentionnait plus haut. Ainsi,

" selon cette explication, il n'appartient pas proprement à l'Église ni au Pape de déposer un souverain, ou de délier ses sujets du serment de fidélité ; mais ils peuvent au moins déclarer ou décider les cas où il est déchu du trône, à raison de quelque délit contraire à la religion, et où ses sujets sont, en conséquence, déliés du serment de fidélité qu'ils lui avaient fait "

Ceux qui expliquent ainsi le pouvoir temporel de l'Église se divisent en deux catégories. Les uns adhèrent au système de Bellarmin et tout en réduisant la question aux proportions d'un *simple cas de conscience*, ils continuent d'attribuer à l'Église un véritable pouvoir de juridiction sur les choses temporelles. Ils supposent de plus que chez un peuple catholique, la profession et le maintien du catholicisme sont de *droit naturel et divin*, une condition essentielle de l'élection du souverain et par conséquent que son pouvoir n'est pas légitime sans cela. Quand cette condition n'est pas observée, le Pape, gardien divinement établi du droit naturel et divin, déclare que la condition *n'étant pas observée*, le souverain a cessé de régner légitimement. Mais sa décision n'emprunte pas sa force au *droit public* ; c'est la décision d'un juge suprême et elle produit son effet de *droit divin*. Au fond, cette manière d'expliquer le *pouvoir temporel* de l'Église revient à la doctrine de Bellarmin et de Suarez sur le *pouvoir indirect*, doctrine exposée assez longuement déjà dans les livraisons 19 et 20 du Collégien de l'an dernier.

Mais d'autres auteurs, tout en reconnaissant au Pape et à l'Église le pouvoir le devoir et le droit de *décider*, dans certains cas, si le souverain a perdu le droit de régner, expliquent autrement la chose : de leurs explications est née ce que nous pouvons appeler la *théorie historique*, que nous allons exposer.

à continuer

## NOCES D'ARGENT.

29 Septembre 1875.

Il y a 25 ans, Messire A. Provençal, encore jeune prêtre, recevait de son Evêque l'ordre de quitter la cure de St. Judes pour aller prendre

M. G. Papyrean

la direction de celle, beaucoup plus importante, de St. Césaire. Sans doute St. Césaire n'était pas alors la belle et grande paroisse, dotée d'un superbe Collège commercial et d'un Couvent qui ont déjà fait tant de bien. Mais il semble à celui qui connaît intimement Mr. le Curé que toutes les belles choses que nous admirons aujourd'hui à St Césaire, devaient être le couronnement de sa vie d'abnégation et de sacrifice.

C'est pour reconnaître le dévouement sans bornes de leur Curé que les paroissiens de St Césaire, les élèves du Collège et du Couvent, sont venus à l'occasion de sa 25ème année de Cure, lui offrir, chacun à sa manière, le tribut de leur reconnaissance.

Permettez, Monsieur. le Curé, au petit Collégien de s'unir à vos nombreux amis et admirateurs, pour souhaiter que vos noces d'argent ne soient que le prélude de vos noces d'or.

Mr. le Président des jeux nous prie de publier l'avis suivant.

### Grande Assemblée !!

Jeudi soir, 7 octobre, il y aura dans la salle de récréation, une assemblée à laquelle sont priés de se rendre tous les élèves, grands et petits, pensionnaires et externes.

Plusieurs orateurs, dont l'éloquence nous est connue, prendront la parole.

J. Payan.

Nous ne pensons pas être indiscrets en disant que le sujet qui sera discuté jeudi, mérite l'attention la plus sérieuse. Rendons-nous-y en grand nombre.

### CHRONIQUE

Voici notre petite république réorganisée. A la voix de leur "Alma Mater," tous sont accourus, sauf quelques trainards, qui paraît-il, ont conservé un certain penchant pour les *épluches*. Deux mois de repos, c'est bien suffisant. C'est assez pour nous inspirer le désir de nous revoir. Eh bien ! l'on s'est retrouvé, souhaité la bienvenu, et voilà que nous allons vivre d'accord comme auparavant. Par suite de notre travail d'évolution, les vieux papas ont cédé naturellement la

place à de nouveaux, de même que les anciens bébés vont cesser d'être choyés. C'est ainsi, pour raisonner en philosophe, que les générations se poussent et disparaissent tour à tour, tout comme les flots poussent les flots et finissent par disparaître dans l'immensité de l'océan. L'on se presse d'arriver au terme, et, le but atteint, le vœu accompli, on jette un regard en arrière : le temps a passé comme une ombre ; ce qui nous paraissait géant n'est plus que pygmée. N'est-il pas vrai, Messieurs les finissants ? N'est-il pas vrai, Messieurs les Nouveaux, qu'il vous semblait de prime abord être incarcérés dans une noire prison, ou que du moins vous envisagiez ces huit ans du cours classique comme une éternité ? Eh bien ! tout cela passe comme le reste. Ainsi parlerait un disciple de la Sagesse. Mais nous, qui ne sommes pas encore philosophes, il nous est bien permis d'en prendre et d'en laisser, tout en conservant un profond respect pour la barbe de nos patriarches. Ainsi, Mrs. les Nouveaux sont trop raisonnables pour avoir les idées qu'on leur suppose. Sans doute, ils ont dû éprouver un certain serrement de cœur de se voir séparés des parents chéris, mêlés à une foule de visages inconnus, confinés dans un vaste édifice dont ils connaissaient à peine les êtres. Mais on a fini par s'appropriiser, on s'est fait des connaissances, on a pris part aux jeux, part aux jeux. Bref, on s'est attaché à la maison, et c'est alors que la nature a soufflé ce qu'a si bien exprimé le poète :

"Inclipe, parve puer, risu cognoscere matrem."

Qui a raison ? Parlez, Messieurs les Nouveaux, vous qui avez déjà savouré les délices de la langue latine. D'ailleurs, voulez-vous trouver le temps court, bien réussir et vivre heureux ? Travaillez bien, écoutez en classe, soyez dociles et par-dessus tout religieux. Rappelez-vous toujours que l'objet de vos études, c'est de vous former à la science et à la piété. Appuyez-vous sur ces béquilles, et vous ne broncherez pas.

Nos jeux — Le jeu est indispensable pour la santé de l'étudiant, aussi ne saurait-on trop l'encourager. Les jeux de paume sont très-fréquentés, mais ils tendent à être désertés pour le moment pour la *foot-ball* ; peut-être le seront-ils définitivement et plus aisément cet hiver.

— Le jeu de cartes est coté très-haut pour le soir.

— Les promenades à la belle étoile perdent de leur charme.

Ceux qui aimeraient à se payer le luxe de prendre le frais, feraient bien, ce semble, d'aller frapper à la caisse du Comité des jeux, et solliciter ce très honorable corps de *pourvoir* au changement de nos fanaux, qui ne sont guère avantageux qu'aux nyctolopes.

— Nous avons de très-intéressantes parties de "croquet, La "base-ball" est en baisse; Messieurs les partisans du jeu de "Crossesavage" ont commencé à jouer leurs intéressantes parties.

Nous prenons sur nous d'annoncer aux Messieurs qui ne le savent pas encore, que M. M. Payan, Caron et Cie ont en mains un assortiment complet de nouveautés, articles de toilette, de fantaisie, etc etc; qu'ils sont prêts à satisfaire à toutes les demandes; de même qu'ils peuvent soutenir la concurrence quant au prix, avec n'importe quel autre établissement de la même nature. Rendez leur une visite avant d'aller ailleurs. Au reste, l'argent que vous déverserez dans leur caisse ne servira qu'à vous amener une foule de jeux, tels que présents et à venir.

Il y a rumeur aussi que ces Messieurs doivent convoquer une immense assemblée, en vue de lui communiquer un projet im-

portant. C'est tout ce que nous pouvons dire pour l'heure. Attendons la proclamation.

A propos de congés. — Mrs. les Rhétoriciens n'ont pas osé tenter leur coup d'essai à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire de prêtrise de notre très-vénéré Supérieur. Se sentaient-ils incapables de plaider ? Mais a-t-on jamais ouï dire qu'un avocat ait été en peine de parler ? Non, non, là n'est pas le motif. Chose inouïe ! ils ont aliégué qu'on vient au collège, non pour avoir des congés, mais pour travailler ! voyez vous, ces Rhétoriciens !

Un rêve, et un rêve qui en vaut la peine. C'est au sujet de l'aqueduc. Nos gracieux lecteurs seront charmés d'apprendre, s'ils ne le savent déjà, que St. Hyacinthe n'entend pas du tout le céder aux autres localités en fait de confort. Et c'est ce qui l'a poussé à se pourvoir d'un aqueduc. Pour revenir donc à mon rêve, ce n'est pas moi qui ai rêvé, non. C'est l'ami Eugène. Vous connaissez, bienveillant lecteur, l'ami Eugène, Eugène C \* \* \*, le fameux patineur, celui-là même qui fait des *steps* que personne ne fait. Oui, n'est-ce pas ? Bien ! c'est lui qui a rêvé. Il rêvait, dis-je. .... ah ! c'était en Décembre, s'il vous plaît ; il faisait un froid vif ; l'air était pur et le ciel sans nuages ; une vingtaine de gaillards comme lui, et lui, armés de pelles de fer, de pics et de balais étaient occupés à déblayer notre beau Champ-de-Mars, littéralement comblé et bloqué par la neige.

Ils y allaient d'une ardeur sans pareille. Soudain leurs regards furent éblouis, mais pas assez pour ne pas distinguer, ô miracle, un ange, qui, appliquant un immense conduit de cuir à un réservoir de là-haut, allait combler leurs vœux, en leur exemptant la plus rude partie de leur travail. L'eau qui avait à traverser notre atmosphère, se congelait aussitôt, de sorte qu'en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, notre royaume présentait une belle surface, unie comme un miroir. Et Eugène et les autres s'en donnaient à cœur joie. Quels beaux *steps* ! Cependant un malotru, revenant d'une expédition nocturne, eut le malheur de commettre l'inconvenance de tirer notre héros par l'orteille : Adieu, rêve, glace, patins, tout était évanoui. Vous allez penser que notre patineur fut inconsolable. Pas du tout. Il lui est venu à l'idée, en réfléchissant à ce rêve singulier, que si notre généreux Économiste ne faisait seulement que remplacer le conduit de l'ange la chose serait moins merveilleuse, mais pas moins admirable. Et voilà pourquoi Eugène s'est consolé.

Nouvel incendie. — Tous les élèves, anciens et nouveaux, qui ont passé par le Séminaire de St. Hyacinthe, depuis quelques années, ont connu, sans doute, le respectable intendant des quartiers Sud-Ouest et Nord du Collège. Oui. Le dit personnage donc était occupé, un bon jour, à faire le tour quotidien de ses dépendances, lorsqu'il arriva par hasard près du réservoir des mansardes. Il faut vous dire préalablement qu'il avait oublié de fermer le robinet des tuyaux de l'aqueduc ; en sorte que l'eau, qui vient avec une force prodigieuse, eut bientôt sauté par dessus bord. On imagine la catastrophe qui en résulta. Il n'est pas plus difficile de se représenter la mine déconfite de notre intendant, qui se mit à crier de toute la force de ses poumons : Au feu ! au feu ! Et les *vieilles* du dortoir d'accourir tout hors d'haleine. — Mais non, Pelot, ce n'est pas le feu. — *Eh ! ben oui, mais ils viennent plus vite pour le feu.* Allez dire maintenant que le génie est pour le commun des mortels. Le

génie, c'est, dit Bossuet, *une illumination soudaine qui brille et disparaît tour à tour.* N'est-ce pas le cas ?

Congé. — Nos avocats ont pris leur revanche. Ils ont profité de ce que Mr. l'Administrateur du diocèse de St. Hyacinthe est venu dire la messe de communauté, lundi matin, pour demander congé en son honneur, et ils l'obtinrent sans coup férir. L'avant-midi fut belle, mais l'après-midi fut un peu trop pluvieuse au goût de quelques-uns. La journée fut couronnée par l'élection semestrielle des assistants de notre Congrégation. Les noms suivants sortirent de l'urne électorale : M. M. J. Dufresne, Préfet, J. Mercille, 1er Assistant, et J. Payan, 2d. Assistant.

Le conseil se compose, en outre, du Père Spirituel, le Rév. Mr. P. Dufresne, et des Messieurs dont les noms suivent :

M. M. H. Nadeau, F. X. Girard, G. Clopin.

J. Caron, Alph. L'Heureux, H. Ste. Marie,

N. Leboeuf, J. Grimes, J. Girouard.

Bon à savoir. — Nous avons de magnifiques cabinets de lecture, et suivant l'expression d'un petit Dolope, *notre cave est greillée d'un beau chemin de fer de bois, avec switch* et autres commodités du genre.

Un moyen de conciliation. Patsy Bolivar qui joue à la "foot-ball". Deux partenaires saisissent en même temps le ballon, qu'on a dirigé vers eux, et c'est à qui le lancera. Patsy Bolivar qui a été tout prêt d'y prétendre, lui aussi, empoigne l'objet de leur convoitise, et d'une voix conciliante : *Don't fight for it, give it to me* : puis il frappe à leur nez.

Nous remarquerons en faveur des Nouvellistes, que c'est mercredi, le 29 Septembre, le jour de la St. Michel, que l'on a fait usage du gaz, pour la première fois, à la prière du matin. Était-ce pour nous faire mieux voir cette fameuse éclipse du Soleil, que nous n'avons point vue ?

## De omni re

Il est question de rétablir la hiérarchie catholique en Grèce.

Les "Annales catholiques" publient une lettre de Mr. Emile Déchamps, frère du Cardinal et ancien ministre belge, mort récemment, au Père Gratry. L'homme d'Etat écrit au prêtre français pour l'engager à proclamer ouvertement sa soumission au concile du Vatican. Il y a dans cette lettre de curieux passages. Par exemple, il dit :

"Avant l'Encyclique de 1864, j'adressai au Pape, au nom de nos amis M. M. de Montalembert, de Falloux, Albert de Broglie, Cochin etc, un Mémoire plaçant la cause du silence. Je relisais ce mémoire, il y peu de jours ; les raisons que j'y exposais, en faveur du silence à garder par Rome, sont précisément les mêmes que Mgr l'évêque d'Orléans, au seuil du concile, a fait valoir contre l'opportunité de la définition conciliaire à l'infailibilité relative."

Il avoue qu'en 1864, relativement à l'encyclique et au Syllabus, comme en 1866, vis-à-vis de l'infailibilité, il était trop inopportuniste.

"Je m'étais trompé, l'église me l'a appris. ...."

Mr Deschamps avait en effet toujours passé pour être du groupe des Catholiques libéraux. Mais, dit-il, "je n'ai jamais été gallican. "J'ai été élevé sur les genoux du comte de Maistre."

M. G. Papineau

Il paraît avoir rompu avec son Catholicisme libéral; c'est plus clair pour lui que pour Mr de Falloux lequel, dans son livre sur Mr Cochin, semble être encore inopportuniste en ce qui regarde le Syllabus.

M. Déchamps dit encore "j'étais libéral dans le sens rationnel et chrétien de ce mot profani; il n'y a, sans doute, aucun motif pour cesser de l'être en ce sens; les temps arrivent où les chrétiens seuls, les catholiques seuls prendront la défense de la liberté humaine, odieusement opprimée par la tyrannie libérale, que celle-ci prenne le nom de république ou d'empire. Mais ce nom de libéral est trop mal porté, il cache trop de déplorables équivoques pour que nous l'acceptions encore; le nom de Catholique est assez beau pour nous suffire."

LA SITUATION

Il y avait dans tout l'univers un seul souverain chrétien, Garcia Moreno, Président de la république de l'Equateur.

Un souverain catholique est celui qui fait régner le Christ dans les lois, et même dans l'administration de ses provinces. Tel était Garcia Moreno: son premier dogme politique était l'union de l'Eglise et de l'Etat; ses soins les plus chers tendaient à faire prospérer son pays en harmonisant les lois civiles avec celles de l'Eglise, l'administration temporelle avec la juridiction spirituelle. Il se croyait sincèrement *minister Dei in bonum*: la république avait été par lui consacrée du Sacré-Cœur il aidait à faire vivre le Pape, il était catholique partout.

Or, avec ce souverain catholique, l'Equateur avançait dans la voie du progrès matériel et intellectuel. Tranquille au milieu des révolutions chroniques où s'agitent les autres pays du sud, cette petite république voyait ses impôts diminuer, ses richesses augmenter, le bien-être devenir le partage du peuple, et l'instruction se répandre dans toutes les classes.

Cela devenait embarrassant pour les libéraux. "Quoi! sous un gouvernement catholique il serait possible que le progrès se produise! mais ce serait la ruine de toutes nos théories, la réfutation de toutes nos invectives contre le christianisme."

Pourtant le fait ne pouvait se contester. Que firent les Libéraux? Ils assassinèrent Garcia Moreno, le Président qui les gênait parce qu'il démontrait au monde que le meilleur moyen pour un état d'être heureux temporellement, c'est de se montrer fidèle à l'Eglise. Et voilà pourquoi vous n'avez plus dans le monde un seul état vraiment chrétien.

Vous avez bien, en certains pays, des gouvernements qui sans être absolument chrétiens, font de temps à autre quelques efforts en faveur de la vérité et de la liberté religieuse. C'est ainsi que l'Assemblée française vient de permettre la création d'universités libres en France. Quand on dit *libre*, c'est un peu par euphémisme; l'enseignement universitaire sera encore soumis à certaines restrictions, tant l'esprit moderne a perdu la notion de la liberté vraie.

L'enseignement Athée continue à être libre dans l'Université de l'Etat: mais l'enseignement Catholique demeure pour l'Etat un sujet de crainte et la victime de vexations bureaucratiques.

Même cette liberté amoindrie déplaît aux Libéraux; parce que disent-ils, les Catholiques en profiteront.

Les Catholiques, en effet, espèrent profiter de leur victoire pour fonder des universités à Angers, à Lille, à Poitiers, à Paris et à Toulouse.

Presque partout ailleurs, en Europe, les gouvernements se montrent ouvertement hostiles au Christ. La Civiltà Catolica vient de révéler au public un fait très intéressant et qui fait bien voir où se forment les armes dont on use contre l'Eglise. Il s'agit "d'une adresse de remerciements de la franc-maçonnerie espagnole aux loges des républiques de l'Amérique du Sud pour leur noble et généreuse initiative. Ces loges ont recueilli 154,000 piastres fortes c-a-d 770,000 francs, en faveur de l'armée libérale qui combat contre Don Carlos. La somme a été adressée à notre frère le Général Espartero. L'exemple de nos pères d'Amérique, dit l'orateur maçon, est une preuve de la puissance maçonnique et un reproche pour ceux de nos frères qui ne font rien en faveur d'une aussi grande cause."

Les ennemis de Don Carlos, ce sont les francs-maçons. Il est vrai que Don Carlos a la prétention peu libérale de rétablir la monarchie catholique.

Au moins, pouvons nous constater que la persécution contre l'Eglise ait cessé en Allemagne, en Suisse et en Italie? Ce sont, au contraire, des mesures de plus en plus graves, de plus en plus violentes contre les hommes et les institutions qu'il faut signaler. En Suisse, les cantons protestants en sont rendus à expulser les *Sœurs de charité* et les *Petites Sœurs des Pauvres*. Jugez du reste.

En Allemagne, Mr. de Bismark continue si bien la persécution que Garribaldi vient de le reconnaître comme *grand homme et exterminateur de la canaille sacerdotale*.

L'Italie de Victor Emmanuel est ainsi décrite par un publiciste catholique: "Là, sous le règne de la maxime de l'Eglise libre dans l'Etat libre, l'Eglise est privée de sa liberté dans son Chef captif du Vatican: dans les congrégations religieuses, dépouillées de leur biens; dans les évêques, privés de leurs revenus et expulsés de leurs palais; et elle est tous les jours en butte aux attaques les plus impies de la part d'une presse licencieuse, qui porte en même temps la corruption dans les intelligences et dans les cœurs....."

"On évite la persécution sanglante et l'on se garde de frapper des coups trop violents, qui pourraient réveiller l'Europe.

"On avance pas à pas..... c'est un étouffement graduel, qui réussirait si Dieu n'était pas là..."

On a pris les biens ecclésiastiques; on se prépare à prendre les biens des œuvres pies; après les autres bibliothèques, on a pris celle du Collège Romain et l'on ne veut pas autoriser la fondation d'écoles paternelles ou l'enseignement serait catholique — C'est un travail d'une infernale habileté pour détruire la religion.

On compte aujourd'hui 37 évêques expulsés de leurs palais et privés des revenus de leurs églises.

L'Amérique du Sud tout entière, à l'exception d'une ou deux républiques, est au pouvoir des francs-maçons et elle se conduit en conséquence. Il en est de même au Mexique dont le misérable gouvernement va jusqu'à chasser les *Sœurs de charité*.

Voilà la situation religieuse en Octobre 1875. Nous ne parlons pas de la crise financière et industrielle, ni des affaires politiques; cela ne nous regarde pas.

Il y aurait bien l'insurrection herzégovine dont nous devrions dire un mot. Mais attendons un peu; plusieurs sont d'avis que cette petite levée de bouchers contre le Sultan pourrait bien être le signal que tout le monde attend et qui changera la face de la terre.

**SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE**

P. Q.

Le cours d'études suivi dans cette institution se fait en huit années. Il comprend l'enseignement des langues Française, Anglaise, Latine et Grecque, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, les Belles-Lettres, la Rhétorique, la Philosophie, la Physique, la Chimie, les Mathématiques etc etc.

Tout élève doit porter habituellement le costume de la maison, consistant en une redingote bleue avec une nervure blanche, connu sous le nom de *capot d'écolier*; il faut strictement aussi une ceinture bleue et une casquette de drap.

- 1er. Le Prix de la pension et de l'enseignement est de \$80.00
- 2o. le prix pour les demi-pensionnaires est de \$50.00
- 3o. Pour ceux qui prennent leurs repas en dehors du Collège. \$30.00
- 4o. Pour les externes. \$16.00
- 5o. Musique instrumentale. \$20.

Les prix mentionés dans les trois premiers articles précédents comprennent les frais du médecin et sont payables: la moitié en entrant et l'autre au 1er Février.

**" MAGASIN "**

A

BON MARCHÉ

Le Père Blanchard tient toujours un assortiment des plus complet de *douceurs*. Les enfants gâtés sont priés de l'honorer d'une visite avant d'aller ailleurs.

**" MAGASIN POPULAIRE "**

La Société, ci devant connue sous le nom de G. Gaudreau et J. Payan a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de la dite Société seront réglées par J. Payan et J. Caron qui continueront le commerce de tous articles à l'usage des élèves.

N'oubliez pas l'enseigne **" MAGASIN POPULAIRE "**

On y trouvera un assortiment des plus complets de

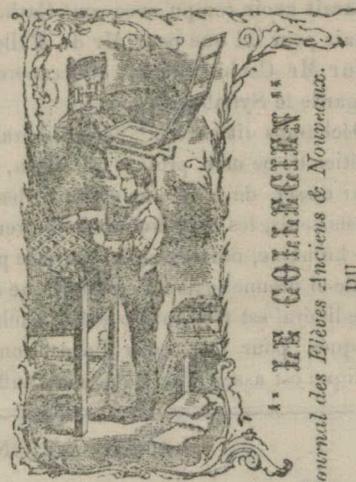
- CASQUETTES,
- CREMONES, CEINTURES,
- FLANELLES, GARDE-VUE.
- COLLETS, COLS, POIGNETS,
- PEIGNE, FIL, MIROIRS,
- BRETELLES, BOUTONS,
- EPINGLES, AIGUILLES,
- COUVERTS DE LIVRES,
- MUCILAGE,

Et aussi quelques articles de fantaisie, tels que :

- SAVON,
- BROSSES À SOULIERS,
- CIRAGE &c. &c. &c.

Une visite est respectueusement sollicitée.

PAYAN & CARON.



**" LE COLLÉGIEN "**  
 Journal des Elèves Anciens & Nouveaux.  
 DU  
**COLLEGE DE ST. HYACINTHE.**

**ATTENTION ! ATTENTION !!**

On pourra se procurer à l'atelier du

**" COLLÉGIEN "**

la brochure intitulée

**" EUGÈNE DROLET "**

OU

L'ÉCOLIER MODÈLE

pour la modique somme de dix centins.

On se chargera aussi à l'Atelier, de toutes espèces d'

**IMPRESSIONS !**

- CARTES DE VISITES,
- CARTES D'AFFAIRES,
- TÊTES DE COMPTES,
- BLANCS DE REÇUS,
- ETIQUETTES,
- PROGRAMMES,
- &c, &c, &c,

le tout exécuté avec *propreté et ponctualité*, et à des *prix très réduits*.

L. Lussier, Gérant.

**" LE COLLÉGIEN "**

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

**PRIX**

Pour dix mois.....\$ 1 00

( États-Unis )... 1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,

LOUIS LUSSIER,  
Collège de St. Hyacinthe.